

DEPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE

-----  
MAIRIE  
9, chemin des dames  
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09  
courriel :  
[accueil@mairieathee.fr](mailto:accueil@mairieathee.fr)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six  
Le vingt mars à dix-neuf heures zéro minutes  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme  
Adeline BETAÏLOULOUX, Maire,  
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire-sortant, Mr Olivier  
DELAVEAU.

Date de convocation

16-03-2026

**Etaient présents :** Laurent NEVEU, Marylène COUSSY, Julien HELLIO, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Marion FROUIN, Vincent DENIZIOT, Isabelle PAIS, JEAN-LOUIS LARUELLE, Patrick CHATELLIER-HUMEAU, Céline BROUCKE, Thomas RENAULT, Gwenaëlle CARRE, Thierry CANTEIRO, Emilie PETO, Pascal GIROLET, Sandra MARI, Nelly GIRAUDON, Ludovic DALENÇON, Gaëlle GODEFROY, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

**Secrétaire :** Mr Thomas ESTEVAO

**Pouvoir :**

Mme Claire PERISSAT ayant donné pouvoir à Mme Gaëlle GODEFROY

En exercice 23  
Présents 22  
Votants 23

### 2026-18 Détermination du nombre d'adjoints

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 à L 2122-12 ;

Madame la Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de la commune étant de 23 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 6.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, la création de six postes d'adjoints au maire.

Le secrétaire de séance



Thomas ESTEVAO

Pour extrait certifié conforme,



La Maire,  
Adeline BETAÏLOULOUX

Date de transmission à la Préfecture

23 MARS 2026

Date de publication

23 MARS 2026